Pays de Meaux
Communauté d'agglomération

Commune de Germigny l'Évêque
7, allée de l'Église
77910 Germigny l'Évêque
Tel : 01 64 33 01 89
mairie.germigny.leveque@wanadoo.fr

La municipalité de
Germigny l'évêque organise

9e édition

La Germinoise

Course nature - 1er départ à 9h

Dimanche 8 septembre 2019

Renseignements et inscriptions
sur le site de la commune
www.germignyleveque.fr
Tél. : 01 64 33 01 89

GARAGE TRUDON & BOS
77 - VARREDDES 01 64 33 18 21
AKTYS Sécurité
La Maison Des Travaux
Challenge de Seine-et-Marne
Bartholy Coiffure
lesportif
E.Leclerc
INTERSPORT Mareuil-Lès-Meaux
Pays de Meaux Communauté d'agglomération

RÈGLEMENT DE L'ORGANISATION

Renseignements et inscriptions sur le site de la commune www.germignyleveque.fr

1. **Horaires Départ des courses enfants à 11h15** devant la salle polyvalente, une seule boucle pour l'**Eveil athlétique** et le **1,5 km** et deux pour le **2 km** à effectuer. **Départ du 5,250 km à 9h**, une seule boucle. Pour le **15 km départ à 9h45**, deux boucles différentes du 5,250 km à parcourir. Arrivées et passage des courses devant la salle polyvalente.

2. **Les Courses Enfants** (3 épreuves) : **Eveil athlétique** (nés de 2010 à 2012) **1,5 km** (nés de 2008 à 2009) et **2 km** (nés de 2006 à 2007). **5 km** (nés en 2005 et avant) et **15 km** (nés en 2003 et avant).

3. **Ravitaillements** : Courses jeunes à l'arrivée. Sur le 5,250 km, un point de ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée. Pour le 15 km, deux points de ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée.

4. **Inscription** : Inscription en ligne sur le site de la commune **www.germignyleveque.fr** ou inscription papier. le bulletin d'inscription complet doit alors être reçu ou déposé impérativement **avant le 6 septembre à 12h**, accompagné du droit d'engagement réglé par chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC. Pour les courses jeunes : **GRATUIT**. Pour le 5,250 Km : **6 euros ou 9 euros** le jour même de la course. Pour le 15 Km : **9 euros ou 12 euros** le jour même de la course. Inscription des Clubs : 6 euros à partir de 15 inscrits. Une photocopie de la licence sportive ou du certificat médical doit impérativement être joint lors de l'inscription pour les 5 courses. Pour les clubs numéro de licence. **Les inscriptions se clôtureront 30 minutes avant la course**.

5. **Certificat Médical ou Licence** : Les concurrents doivent être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, **datant de moins d'un an** (loi n° 99-223 du 23 mars 1999) ou être en possession d'une licence sportive en cours de validité. Licences acceptées : FF Athlétisme, Pass Running, FF Triathlon. Seront acceptées les licences FSCF, FSGT ou UFOLEP, sur lesquelles devra figurer la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

6. **Assurances** : Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol pouvant intervenir.

7. **Dossards** : Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité ou de la licence, le **Dimanche 8 Septembre 2019 à partir de 8h**.

8. **Engagement** : Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit, sauf cas de force majeur dûment justifié.

9. **Sécurité** : La sécurité sur la voie publique et dans les bois est assurée par des signaleurs bénévoles. Le service médical est assuré par : La Croix Blanche. Ceux-ci peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales. En cas d'accident, le ou la blessé(e) sera conduit(e) à l'hôpital.

10. **Classements et Récompenses** : Il sera établi un classement général homme, femme et un classement par catégorie. Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie. Médailles pour tous les jeunes.

11. **Droit a l'image** : Tout coureur autorise expressément la commune de GERMIGNY L'EVEQUE, ainsi que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course et ce pour une durée illimitée.

12. **Publication des résultats** : Si les participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA.

13. **Règlement** : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée. Le dossard devra être entièrement visible lors de la course.

☐ Eveil athlétique
☐ 1,5 km
☐ 2 km ☐ 5,200 km ☐ 15 km

N° Dossard :
Réservé organisation

Bulletin d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : F ☐ M ☐ Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : ..... @.....

Fédération : ..... Club : .....

N° de licence : .....

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve.

Les non licenciés sont dans **L'OBLIGATION DE JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL** pour l'ensemble des épreuves. Il doit porter la mention *"apte à la pratique de la course à pied en compétition"* et être daté de moins d'un an, au jour de votre course.

Les licenciés doivent présenter leur licence au moment du retrait de leur dossard.

Pour les mineurs : M : ..... autorise mon enfant : ..... à participer à la course, le : .....

Signature :

Bulletin accompagné du paiement à retourner ou à apporter **avant le 6 septembre à 12h**.
Chèque à l'ordre du Trésor Public - 7, allée de l'Église - 77910 Germigny l'évêque.